

ALFRED REBOUX
Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS:

Année-Triennat : Trois mois.	12.50
Six mois.	6.25
Un an.	12.50

Poste, Poste-Colis, Remise, Aînes,
Télégraphie. — 45 fr.
La France et l'étranger, les frais de port
sont...
Le prix des Abonnements est payable
avance. — Type abonnement continu,
jusqu'à réception d'une notice.

JOURNAL DE ROUBAIX**MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD**Le JOURNAL DE ROUBAIX est dédié pour la publication des **ANNONCES · LÉGALES & JUDICIAIRES**

ALFRED REBOUX
Propriétaire - Gérant

INSERTIONS:

annonces : la ligne.	20 c.
Réclames :	30 c.
Faits divers :	10 c.
On peut traiter à part pour les abon- nements d'années.	

Les abonnements et les envois sont
faits à Roubaix, un bureau de poste
& télégraphie, chez M. Ouvard, librairie,
Place à Paris, chez MM. Hayas, 107
et C^o, 8, place de la Bourse; à Armentières, à
l'Office du Poste.

SOCIÉTÉ DES PAIRES

4 JUIN

3 0/0.	64 75
4 1/2.	93 50
Emprunts (5 0/0).	103 30

5 JUIN

(Service gouvernemental)

3 0/0.	64 75
4 1/2.	93 75
Emprunts (5 0/0).	103 45

Services particulier du Journal de Roubaix

Actions Banque de France 3950 00

Société générale 568 00

Crédit foncier de

France 910 00

Chemins autrichiens 648 00

Lyon 922 00

Est 546 00

Ouest 580 00

Nord 1187 00

Midi 697 00

Sud 671 00

Péruvien 68 3/4

Actions Banque ottomane (ancienne) 668 00

Banque ottomane (nouvelle) 385 00

London cour 25/25

Crédit Mobilier 235 00

Turc 44 12

DÉPÈCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 5 Juin.

Changes sur Londres, 4.87 1/2 ; change sur Paris, 5.15

Valeur de l'or, 117 1/8

Café good, 17 1/4

Café good Cargoes, 18.

Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauf et C^o, représentants à Roubaix par M. Bulteau-Dessous :

Havre, 5 juin.

Marché très calme, languissant, prix assez faciles.

Liverpool, 5 juin.

Cotons : Xentes 5,000 b. Marché très calme, 5/16 baisse.

New-York, 5 juin.

Cotons : 16. Recettes de la semaine 13,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 5 juin

Ventes 8,000 b. Marché calmes. Cotes mêmes. Amérique juin-juillet 7 11/16.

Havre, 4 juin

Ventes : 750 b. Inchangés.

New-York, 4 juin.

Recettes 10,600.

ROUBAIX 5 JUIN 1875.

Bulletin du jour

L'autre jour, un journal libéral d'Anvers, le *Précurseur*, écrivait ceci : « Que nous le voulions ou non, nous sommes en guerre civile ». Aujourd'hui l'*Economie de Tournai*, déclare que le jour est désormais « inévitable » où « le tocsin de la guerre civile retentira dans les

villes et dans les campagnes de la Belgique. »

Il est certain que l'état des esprits de l'autre côté de la frontière devient de plus en plus inquiétant. Le langage de la presse atteint un degré inouï de violence et les faits qui se sont passés récemment dans diverses villes à propos des processions et des pèlerinages pourraient bien être le préliminaire d'événements plus graves et plus alarmants.

Les organes du parti libéral ont depuis longtemps suscité les passions populaires contre le clergé. Ils ont porté la passion et l'injustice au-delà de tout ce que l'on peut voir dans d'autres pays, et les scènes odieuses de Liège, de Gand et de Bruxelles doivent être imputées tout entières à cette polémique haineuse et sans merci. Nous ne pouvons pas plus approuver les libéraux dispersant à coups de gourdes et de casse-têtes les processions et les pèlerinages que nous n'approuverions, le cas échéant, des catholiques qui s'avisaient de frapper et de violenter les personnes assistant, par exemple, à un enterrement civil.

De pareils attentats à la liberté de conscience doivent être énergiquement réprouvés et il est bien certain que si la douceuse prévision qui se fait jour dans la presse belge vient à se réaliser, l'odieux retombera tout entier sur le parti libéral.

Pourtant, nous devons ajouter pour être équitable que certaine fraction de la presse catholique laisse parfois aller — dans les Flandres surtout — à des exagérations et à des attaques contre les personnes que nous autres, journalistes français, nous ne connaissons point. Il nous semble aussi, autant que nous puissions nous faire une opinion d'après les récits et d'après les organes de tous les partis, que certains membres du clergé des campagnes et des petites villes n'apportent pas toujours et en toutes choses, le tact et la réserve nécessaires au prêtre plus qu'à tout autre. L'attitude, si digne et si éminemment respectable de notre clergé français, du clergé du Nord en particulier, devrait bien servir d'exemple chez nos voisins. Mais ces faits, si regrettables qu'ils soient, ne justifient ni n'excusent les infamies et les violences qui se commettent presque chaque jour sur tous les points de la Belgique, au nom du libéralisme.

Un enseignement doit se dégager pour nous de ce qui se passe si près de nous : c'est qu'il nous faut encore attendre un peu avant d'établir en France la liberté comme en Belgique ». Quand l'expérience quise continue sous nos yeux, sera un peu plus avancée, nous avisera.

On annonce un nouveau retard dans la lecture du rapport de M. Laboulaye à la commission des trente. L'honorables rapporteur de la loi sur les pouvoirs publics ne sera prêt à soumettre son travail à ses collègues que lundi prochain. L'Assemblée s'est occupée de la loi sur le système des prisons départementales. M. de Bourgoing a soulevé un incident ; il a demandé que les pièces concernant son élection lui fussent communiquées. Après cet incident, qui n'a pas eu de suites, on a refusé la discussion de la loi sur les prisons départementales. Un amendement de M. Boucher, en faveur des détenus politiques, a été rejeté par 424 voix contre 169. Le débat reprendra aujourd'hui.

Le rôle de W. de Bismarck dans la politique européenne.

Nous trouvons dans une lettre adressée d'Ems à la France de très-curieuses révélations sur le rôle actuel de M. de Bismarck dans la politique européenne, et sur les idées qui l'ont inspiré dans sa dernière campagne diplomatique contre la France. Il va sans dire que nous publions sous toutes réserves ces renseignements dont la gravité n'échappera à personne et qui sont de nature à fixer singulièrement les opinions sur le redoutable chancelier. Voici les principaux passages de cette lettre :

« Lorsque en 1871, les conditions de la paix furent discutées, entre l'empereur Guillaume et ses ministres, avant la mort des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« On suit l'accueil que l'Angleterre et la Russie ont fait aux premières ouvertures, on sait que nous avons passé, sans nous en douter d'abord, tant les idées de guerre étaient opposées à nos désirs, auprès d'une nouvelle et plus terrible aventure que celle qui nous a coûté déjà tant de biens. »

« On peut concevoir quelle doit être,

à la suite de ces événements, l'irritation dauphiné dans les conseils de l'empereur, dans les débats de l'Assemblée, et dans les séances du conseil de l'Inde. Il s'est demandé pourquoi les indigènes de l'Inde étaient traités autrement que ceux de l'Algérie, qui ne participent à aucun élection. Il s'est également demandé pourquoi l'on n'excluait pas dans l'Inde du choix de nommés les sénateurs les membres du conseil nommés par le gouvernement. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps, que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« On suit l'accueil que l'Angleterre et la Russie ont fait aux premières ouvertures,

on sait que nous avons passé, sans nous en douter d'abord, tant les idées de guerre étaient opposées à nos désirs, auprès d'une nouvelle et plus terrible aventure que celle qui nous a coûté déjà tant de biens. »

« On peut concevoir quelle doit être,

à la suite de ces événements, l'irritation

dauphiné dans les conseils de l'empereur, dans les débats de l'Assemblée, et dans les séances du conseil de l'Inde. Il s'est demandé pourquoi les indigènes de l'Inde étaient traités autrement que ceux de l'Algérie, qui ne participent à aucun élection. Il s'est également demandé pourquoi l'on n'excluait pas dans l'Inde du choix de nommés les sénateurs les membres du conseil nommés par le gouvernement. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença cette série de révoltes diplomatiques, réservées d'abord, puis accentuées, qui devaient aboutir sous peu à une demande de diminution de notre effectif. »

« Enfin, il crut, il y a quelque temps,

que la loi des cadres était une menace plus directe que les autres, il y voulut voir la preuve que nous ne songions pas seulement à nous mettre sur la défensive mais aussi à préparer une attaque ; effort de l'appui présumé complet de l'opposant, il commença